

---

## Discours rapporté, indexicaux et logophoriques en grec ancien

Jean-Christophe Pitavy

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/syntaktika/193>  
ISSN : 2272-6187

### Éditeur

UMR 5189 - HISoMA

### Édition imprimée

Pagination : 1-17  
ISSN : 1148-2656

### Référence électronique

Jean-Christophe Pitavy, « Discours rapporté, indexicaux et logophoriques en grec ancien », *Syntaktika* [En ligne], 46 | 2014, mis en ligne le 31 mars 2014, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/syntaktika/193>

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.



Syntaktika est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Discours rapporté, indexicaux et logophoriques en grec ancien

Jean-Christophe Pitavy

---

Université Jean Monnet – Saint-Etienne

- 1 Dans cet article<sup>1</sup>, j'envisage de rapprocher des problèmes et des concepts qui se sont développés indépendamment les uns des autres et, dans le cas de certains, depuis plus d'un siècle. Cet ensemble de questions porte sur certaines structures linguistiques servant à exprimer le discours rapporté (DR) en grec ancien. L'idée est d'interroger de nouveau la manière dont cette construction est généralement analysée, en la reliant à des faits relevant de deux autres niveaux :
  - le fonctionnement des repères de l'énonciation en discours : marqueurs, morphèmes qui expriment le rôle joué dans l'acte énonciatif (le locuteur, le(s) destinataire(s), mais aussi le temps et le lieu), regroupés sous l'appellation de « marques indexicales » ou « indexicaux » ;
  - le traitement auquel ce fonctionnement est soumis, étant donné que dans le cas du DR on passe d'un niveau énonciatif à un autre ;
  - la notion d'anaphore à « longue distance » ou *logophoricité*, telle qu'elle se répand en linguistique générale, d'abord en typologie des langues, pour ensuite être appliquée à différents cas de figure, depuis près d'une quarantaine d'années.

## ὄτι : au-delà de la subordination ?

### Formes de discours rapporté en grec

#### La notion de discours rapporté

- 2 La notion même de DR, dans la littérature linguistique et les descriptions grammaticales qui lui sont consacrées, est souvent définie de manière très variable et plus ou moins précise, pour ne pas dire vague. Le DR sera ici entendu comme un principe englobant plusieurs procédés formels, à savoir des constructions morphosyntaxiques correspondant à des structures sémantiques et textuelles et des processus pragmatiques et énonciatifs

déterminés. Un énonciateur fabrique du DR dans une énonciation *x* (énonciation souvent dite justement rapportante) chaque fois qu'il produit un discours correspondant ou renvoyant à une autre énonciation *y*, l'énonciation étant ici évidemment définie dans les termes de la théorie de Benveniste par rapport à des actes « chaque fois uniques ». <sup>2</sup>

- 3 La première conséquence, c'est qu'on peut ainsi rapporter les paroles effectivement produites par quelqu'un d'autre à un moment donné, dans un passé plus ou moins proche, mais que ce discours peut aussi simplement être attribué à un énonciateur rapporté, sans que ledit énonciateur ait été locuteur réel de telles ou telles paroles. Cela se traduit grammaticalement par le type de verbe commandant le DR : verbes de parole, bien sûr, mais aussi tout verbe exprimant une relation à un discours, c'est-à-dire un contenu de pensée susceptible d'être exprimé verbalement. Ainsi en français comme en grec, les verbes de pensée, d'opinion sont compatibles avec les mêmes constructions (*Untel pense / croit que / : « x ou y »*).
- 4 La deuxième conséquence de la non-coïncidence entre locuteur et énonciateur, c'est que chaque locuteur physique (réel ou plutôt identifiable dans une situation donnée, puisque cela inclut par exemple un personnage de fiction) peut s'incarner en autant d'énonciateurs que d'énonciations : je peux donc rapporter ou citer mon propre discours, celui que j'ai pu tenir, ou le « contenu de ma pensée » : *Je dis / ai dit / pense / ai cru que...* etc. sont autant d'exemples de discours rapporté.
- 5 La troisième conséquence renvoie aux formes mêmes que l'on peut admettre pour décrire le DR. Les études récentes ont contribué à considérablement enrichir et complexifier le modèle classique distinguant trois formes de DR et souvent donné comme le résultat de développement de la langue littéraire (romans) : discours direct (DD), indirect (DI) et indirect libre (DIL)<sup>3</sup>, pour incorporer des formes plus nombreuses, dont certaines peuvent apparaître comme hybrides et poser les problèmes correspondant à leur statut pour l'analyse de leur fonctionnement.

### Des formes de DI propres au grec

- 6 Par rapport aux modèles de DR fournis par les langues modernes, on peut dire que le grec ancien dispose de formes de DD et de DI, ce dernier étant défini du point de vue de la phrase sur un ensemble minimum de traits syntaxiques : le DR est dans ce cas totalement intégré en tant que constituant d'une phrase matrice (représentant le discours citant). On retrouve, comme cela est bien connu, deux possibilités, pour ce constituant, complément d'objet direct du verbe supérieur (verbe de parole ou de pensée), qui est de type nominal ou de type « phrastique ».
- 7 Si le DI est de type nominal, c'est un syntagme (SN) à l'accusatif avec un prédicat à l'infinitif<sup>4</sup> :
 

[1] ... παρ' ἡμῶν ἤριζον οἱ πολλοὶ Θηβαίοις οὐ λυσιτελήσειν τὴν ἐκείνου πάροδον.  
(Démosthène, Philippiques, III, 11) « la plupart des gens chez nous soutenaient que son entrée en Grèce ne serait pas profitable aux Thébains. »
- 8 Ce qui caractérise ce type, c'est que les constituants du noyau prédicatif (thème + prédicat) sont transformés par rapport à la forme et à la structure correspondante dans une phrase indépendante. En l'occurrence, le SN τὴν ἐκείνου πάροδον a la forme correspondant à sa fonction syntaxique, tandis que la séquence οὐ λυσιτελήσειν τὴν ἐκείνου πάροδον ne peut telle quelle être une phrase indépendante viable en grec.

- 9 Dans le cas où le DI exprimé est de type phrastique, c'est une sous-phrasé (une proposition subordonnée), ouverte par un outil conjonctif (ὅτι ou ὡς)<sup>5</sup> :

[2] λέγει πού Ἡράκλειτος ὅτι πάντα χωρεῖ καὶ οὐδὲν μένει (Platon, *Cratyle*, 402 a)  
« Héraclite dit que tout chose passe et que rien ne demeure. »

- 10 Le procédé d'intégration considéré ici est, nous l'avons dit, purement syntaxique : une phrase (DD) devient constituant d'une autre phrase par enchâssement. En [2], à l'exception notable du marquage énonciatif, le segment suivant ὅτι est donné comme identique à la structure correspondante en DD, il est censé le « citer » mot pour mot<sup>6</sup>.

### Marquage énonciatif du DI

- 11 Comme c'est le cas pour le modèle moderne, le DI est aussi marqué du point de vue de l'agencement des indices d'énonciation. Selon les langues, les valeurs modales et temporelles du verbe de la subordonnée sont susceptibles d'être intégrées dans un seul et même système, repéré par rapport à une seule situation d'énonciation. En grammaire française, par exemple, l'expression « concordance des temps » désigne les contraintes touchant le choix du verbe de la subordonnée, en fonction des paramètres modo-temporels du verbe de la matrice :

[3] *Il affirme que tu as tort en face de Il affirmait que tu avais tort.*

- 12 ou, pour l'emploi des temps du subjonctif :

[4] *Elle souhaite que sa fille lui écrive*

- 13 En face de

[4'] *Elle souhaitait que sa fille lui écrivit.*<sup>7</sup>

- 14 La question est de savoir dans quelle mesure le grec ancien, pour le type subordonnant de DI, opère une intégration qui aille au-delà du simple niveau syntaxique.

- 15 Du point de vue modo-temporel, le verbe de la subordonnée peut par exemple avoir les mêmes mode et temps que ceux qui apparaîtraient en DD :

[5] Ἐσπέρα μὲν γὰρ ἦν, ἥκε δ' ἀγγέλλων τις ὡς τοὺς πρυτάνεις εἰς τὴν πόλιν εἰσέειπεν ὅτι ἡ πόλις ἔλατται κατελήπται (Démosthène, *Couronne*, 169) « C'était le soir, un homme arriva pour annoncer aux prytanes qu'Élatée avait été prise. »

- 16 Ici, le parfait fonctionne temporellement au présent, repéré par rapport à l'instant d'énonciation du discours rapporté : c'est par rapport au « maintenant » que constitue le soir de cette journée-là que la prise de la ville est donnée comme un fait accompli.

- 17 Autre fait bien connu, et propre au grec, le verbe du DI peut aussi être marqué par un changement de mode, à l'optatif :

[6] ἔνθα δὴ ἀπεκρίνατο Κλεάνωρ ὁ Ἀρκάς, πρεσβύτατος ὢν, ὅτι πρόσθεν ἂν ἀποθάνοιεν ἢ τὰ ὄπλα παραδοίησαν· (Xenophon, *Anabase*, 2, 1, 10) « Alors, Cléonor l'Arcadien, qui était le plus âgé, répondit qu'ils mourraient plutôt que de rendre les armes. »

- 18 Ici, l'emploi de l'optatif coïncide avec l'indicatif conditionnel de la « concordance des temps » du français. Il a été montré<sup>8</sup> que cet optatif de DI (« oblique ») ne constitue pas un trait syntaxique, mais doit être interprété comme une marque d'évidentialité inhérente à la distance de point de vue qu'il y a entre le discours narratif (le point de vue du narrateur) et le DR (le point de vue de Cléonor).

- 19 L'optatif oblique se rangerait donc, pour marquer le DI en grec ancien, parmi les procédés non syntaxiques, dans le sens où il n'affecte pas l'ordre et le nombre des constituants de la phrase.

### Indexicaux

- 20 Cette langue se distingue aussi pour son usage des marques indexicales dans le type conjonctif avec ὅτι. En effet, avec ce dernier marqueur, c'est un fait bien connu, on peut avoir deux solutions : un seul système d'indexicaux ou une dissociation entre énonciation du discours narratif et énonciation du DR.

- 21 Dans le cas où les indexicaux sont syntaxiquement intégrés dans un seul système énonciatif pour toute la phrase (discours narratif et DR), l'organisation correspond au principe canonique de subordination (intégration dans une seule phrase) :

[7] Ὁ δὲ Ξενοφῶν... θαρρεῖν [αὐτὸν] ἐκέλευε λέγων ὅτι οὔτε τῶν τέκνων στερήσοιτο τὴν τε οἰκίαν αὐτοῦ ἀντεμπλήσαντες τῶν ἐπιτηδείων **ἀπίασιν**... (Xénophon, *Anabase*, 4, 5, 28). « Xénophon [...] lui demanda de se rassurer, en lui disant qu'il ne serait pas privé de ses enfants et qu'avant de partir, à titre d'indemnité, ils rempliraient sa maison de vivres... »

- 22 La troisième personne du singulier de στερήσοιτο représente clairement l'interlocuteur de Xénophon (le chef du village, lui-même à la troisième personne), la deuxième forme verbale, au pluriel, ἀπίασιν, englobant le locuteur, Xénophon, et ses hommes (correspondant évidemment à « nous » dans le discours que l'officier grec tient au chef de village).

- 23 Si la phrase du DR est pourvue des indexicaux qui apparaîtraient en DD, les positions personnelles (locuteur, destinataire) auxquelles renvoient les indexicaux sont susceptibles de changer, dans le déroulement du discours, avec le passage en phrase subordonnée :

[8] Ἐγὼ δ' εἶπον ὅτι οὐκ ἐγὼ σε ἀποκτενῶ... (Lysias, *Meurtre d'Ératosthène*, 1, 25-26) « Je lui dis que ce n'était pas moi qui le tuerais. »

- 24 Dans cet exemple, Euphilétos, locuteur du discours de Lysias, évoque, pendant le procès, le discours qu'il a adressé à Ératosthène dans une autre situation (au moment des faits). Ici, le cas de la première personne peut donner l'impression de masquer le mécanisme qui nous intéresse : ἐγὼ renvoie dans les deux cas à la même personne « historique » : Euphilétos. Cet emploi correspond cependant à deux actes énonciatifs différents : le discours narratif les faits, lors du procès, et le DR, adressé à Ératosthène, dans le récit des faits. Autrement dit, pour reprendre la terminologie benvenistienne, il s'agit de deux « instances de discours ». Euphilétos se réalise comme deux énonciateurs distincts. En revanche, la manière dont est représenté le destinataire est plus « problématique » ou, à tout le moins, singulière, puisque la deuxième personne (σε) ne peut correspondre qu'au destinataire du DR (Ératosthène, dans l'histoire) et non à celui de la narration (les Athéniens qui doivent juger Euphilétos).

### Glissement et repérage hybride

- 25 Cet exposé se consacrera plus particulièrement au problème des marques personnelles, mais le marquage temporel procède de la même logique. Ainsi en [8] ἀποκτενῶ est un futur qui appartient à des faits passés dans le discours citant, mais chronologiquement

postérieurs à l'énonciation du DR. Le fonctionnement « libre » des marques temporelles et modales semble être d'une portée typologiquement différente.<sup>9</sup>

- 26 Le double système d'indexicaux (discours narratif et DR) n'est limité ni à la personne, ni aux phrases intégrées par ὅτι/ὡς, en outre le grec peut très bien glisser d'un système à l'autre au sein d'une même phrase. L'exemple suivant permet d'illustrer cette complexité :

[9] Πόλεμον δὲ οὐκ εἶων ποιεῖν· εἰ δὲ μή, καὶ αὐτοὶ ἀναγκασθήσονται ἔφασαν, ἐκείνων βιαζομένων, φίλους ποιῆσθαι οὐδ' οὐ βούλονται ἑτέρους τῶν **νῦν** ὄντων μᾶλλον ὠφελίας ἔνεκα. (Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, 1, 28, 3) « Ils ne souhaitent pas faire la guerre. Mais si c'était impossible, ils disaient qu'ils seraient obligés quant à eux, la situation les y contraignant, de se faire des amis qu'ils ne souhaitent pas à la place de ceux qu'ils avaient alors, dans leur intérêt ».

- 27 Dans ce passage, le centrage temporel ne repose pas sur une forme verbale, mais est assuré par un adverbe, νῦν, qui correspond au « maintenant » de l'instant d'énonciation du DR : il s'agit des amis dont disposent les Corcyréens *au moment* où leurs représentants font cette déclaration en délégation devant les Corinthiens.<sup>10</sup> Ce repère temporel appartient à une subordonnée relative développant un DI exprimé à l'infinitif (régé par ἔφασαν) et non pas par une phrase enchâssée par ὅτι/ὡς. Enfin, ce repère marque un recentrage ou un « glissement » par rapport aux autres indexicaux correspondant aux personnes, qui elles sont toutes intégrées dans un seul système. Dans le discours que leur prête Thucydide, les délégués de Corcyre sont représentés à la troisième personne (βούλονται), mais ils se réfèrent à un « maintenant ».

- 28 Ce type d'emploi est représentatif d'un système hybride à plus d'un titre, mais qui est significatif et très utile pour comprendre la place ou la valeur des phrases en ὅτι/ὡς pour le DR en grec. Le centrage indexical du DR n'est pas limité aux subordonnées conjonctives et n'est même pas forcément cohérent. Il peut être partiel (seulement du point de vue du temps par exemple, comme en [9]) et restreint à l'intérieur du DR (DI commencé avec un système et poursuivi avec un autre).

- 29 Un autre exemple, cité par Maier<sup>11</sup>, suffira à illustrer les très nombreux cas de passage ou glissement d'un mode à l'autre, parfois au sein d'une même phrase :

[10] ὁ δ' ἤντεβόλει γ' αὐτοὺς ὀλίγον μεῖναι χρόνον· ἵν' ἄτθ' ὁ κῆρυξ οὐκ Λακεδαιμόνος λέγει πύθησθ'· ἀφίκται γὰρ περὶ σπονδῶν, λέγων. (Aristophane, *Cavaliers*, 668-670) « Il les suppliait d'attendre un moment, afin, disait-il, d'entendre ce que le héraut de Lacédémone avait à dire, car il vient pour conclure une trêve. »

- 30 Après la première forme verbale narrative (imparfait), introduisant le DR (ἤντεβόλει γ' αὐτοὺς ὀλίγον μεῖναι), le grec passe directement au DD au moyen d'une subordonnée finale (ἵνα) fonctionnant en énonciation rapportée (la forme verbale πύθησθε renvoie au « vous » représentant les interlocuteurs du héraut lui-même). Le DD est finalement borné par le participe λέγων.

- 31 Il convient d'opérer une distinction entre des critères qui trop souvent ont été globalisés pour justifier l'analyse très répandue dans la littérature linguistique et les descriptions grammaticales. En pareil cas, ὅτι ne serait pas subordonnant, mais, opérant un changement de plan syntaxique (passage d'une phrase matrice à une subordonnée) instaurerait une rupture dans l'énonciation, « ouvrant » ainsi le DD. En d'autres termes, ce qui suit ὅτι dans ces cas-là est analysé comme équivalent ou identique à ce qui est donné comme le DD.

- 32 On se retrouve alors devant une série de problèmes descriptifs, mais aussi interprétatifs : ὅτι a-t-il vraiment un double fonctionnement, du point de vue du statut énonciatif de ce qui suit ? Dans ce cas, dans quelles conditions est-il subordonnant et dans quelles conditions serait-il un opérateur (une borne ouvrante) de DD ? Ce qui entraîne une autre série de questions pratiques du point de vue du fonctionnement (interprétation) : Qu'est-ce qui permet de désambiguïser ? Y a-t-il des cas qui ne soient pas immédiatement explicites et qui nécessitent un calcul interprétatif à partir de données du cotexte et/ou du contexte ? Ces questions supposent en plus, on s'en doute, l'analyse de nombreux exemples, dont quelques-uns seulement seront présentés dans les limites de cet article.

### La thèse de ὅτι « non subordonnant »

- 33 Sans faire ici un passage en revue systématique de toute la littérature consacrée à cet ensemble de questions, on peut rappeler que dès les premières descriptions linguistiques modernes du grec ancien, on inaugure une tradition grammaticale normative pour l'analyse de ὅτι : Kühner & Gerth (1898-1904) est un des premiers à proposer de voir dans ὅτι un équivalent morphosyntaxique des deux points modernes<sup>12</sup> ; Schwyzer & Debrunner (1939-71) dans la même veine, mentionne avec ὅτι l'adaptation des indexicaux personnels (*Personenverschiebung*, ce qui offre un écho à la terminologie jakobsonienne qui sous-tend la conception standard de l'indexicalité) comme une règle qui souvent n'est pas suivie<sup>13</sup>, et à leur suite le discours grammatical dominant.<sup>14</sup>

### Arguments (apparemment) pour une interprétation non conjonctive de ὅτι

- 34 Dans une perspective interprétative, pour les nombreux cas attestés, non seulement on peut reprendre la structure en l'interprétant par rapport au locuteur du DR, mais on doit le faire, sans quoi la phrase est ininterprétable (cf. l'exemple [8]). Autrement dit, sans changer la structure de la subordonnée, cela revient à supprimer ὅτι et à considérer ce qui suit comme un autre système de phrase, un autre acte d'énonciation. D'un point de vue interne au grec, la structure est souvent co-occurrence avec les constructions avec incisives (ἔφην/ἦν δ' ἐγώ ; [καὶ] ἐγὼ εἶπον/ἔλεγον, ou λέγων, pour nous limiter aux verbes « dire »). On dispose d'ailleurs de passages très nombreux où l'on passe d'un mode d'introduction du DR à l'autre :

[11] ὁ δὲ Ξενοφῶν ἔλεγεν ὅτι Ἀναξίβιος ἐκέλευσε καὶ ἐμὲ πρὸς τοῦτο ἔπεμψεν ἐνθάδε. Πάλιν δ' Ἀρίσταρχος ἔλεξεν Ἀναξίβιος μὲν τοίνυν οὐκέτι ναύαρχος, ἐγὼ δὲ τῆδε ἄρμοστής (Xénophon, *Anabase*, 7, 2, 13) «Xénophon dit qu'Anaxibios avait donné l'ordre et m' [= Anaxibios = I'] avait envoyé ici. Aristarque dit quant à lui : "Anaxibios n'est plus commandant naval, et c'est moi le gouverneur ici." »

- 35 Les deux structures se succèdent de manière quasi parallèle : (1) λέγω + ὅτι + DI (ἐγώ) et (2) λέγω + ∅ + DD (ἐγώ), comme s'il s'agissait, en discours, de variantes du même mode d'introduction du discours dans la narration.
- 36 On peut se poser la question de savoir jusqu'où va le grec, sa souplesse syntaxique étant un cliché qui domine dans la description comme dans l'enseignement de cette langue. Plusieurs emplois montrent que le grec en l'occurrence peut aller assez loin, c'est-à-dire que la récupération des marques propres au DD va au-delà des indexicaux (marques personnelles, adverbes de temps et de lieu). Cela peut sembler confirmer que l'on a une structure non subordonnée, puisqu'on peut avoir, après la conjonction ὅτι, des phrases

subordonnées qui conservent leur propre énonciation. Cela concerne l'intégration de l'apostrophe et de certains types modaux de phrases.

- 37 L'exemple suivant illustre l'incorporation en DI d'un énoncé avec vocatif après ὅτι :

[12] ... ἴσως ἂν οὖν εἴποι τις εἶτ' οὐκ αἰσχύνῃ, ὦ Σώκρατες, τοιοῦτον ἐπιτήδευμα ἐπιτηδεύσας ἐξ οὗ κινδυνεύεις νυνὶ ἀποθανεῖν; ἐγὼ δὲ τούτῳ ἂν δίκαιον λόγον ἀντεῖποιμι, **ὅτι** οὐ καλῶς λέγεις, **ὦ ἄνθρωπε**, εἰ οἶμαι δεῖν κίνδυνον ὑπολογίζεσθαι τοῦ ζῆν ἢ τεθνάναι ἄνδρα ὅτου τι καὶ μικρὸν ὄφελός ἐστιν... (Platon *Apologie* 28b03-b07) « Quelqu'un me dira peut-être : "N'as-tu pas honte, Socrate, de t'être engagé dans une recherche pour laquelle tu risques de mourir ?" Je lui répondrai avec raison [que] "tu as tort, mon cher, si tu crois qu'il faut qu'un homme qui vaut quelque chose calcule ses chances de vivre ou de mourir..." »

- 38 L'apostrophe au vocatif est effectivement attachée à l'interlocution reposant sur l'acte énonciatif rapporté, celui qui implique uniquement Socrate et son interlocuteur (τις). Elle n'a pas d'« assise » syntaxique, elle ne correspond à rien en terme d'acte assertif ou de construction de la relation prédicative, encore moins de rôle argumental. Tout au plus le vocatif prolonge la logique de la deuxième personne renvoyant à l'interlocuteur dans la situation rapportée.

- 39 La conjonction ὅτι est aussi compatible avec une certaine hétérogénéité modale entre la matrice et la subordonnée. Si la subordonnée est très souvent de type déclaratif (assertif), on relève des sous-phrases à la modalité injonctive, avec de nombreux exemples bâtis sur des formes d'impératif, jouxtant des formes d'indicatif ou d'autres modes régis, dans la cohérence du système énonciatif du DR (centrage personnel sur l'énonciateur rapporté) :

[13] ... τί οὖν ἂν εἴπωσιν οἱ νόμοι; ὦ Σώκρατες, ἢ καὶ ταῦτα ὠμολόγητο ἡμῖν τε καὶ σοί, ἢ ἐμμενεῖν ταῖς δίκαις αἷς ἂν ἡ πόλις δικάζῃ; εἰ οὖν αὐτῶν θαυμάζοιμεν λεγόντων, ἴσως ἂν εἴποιεν **ὅτι** ὦ Σώκρατες, μὴ **θαύμαζε** τὰ λεγόμενα ἀλλ' **ἀποκρίνου**, ἐπειδὴ καὶ εἴωθας χρῆσθαι τῷ ἐρωτᾶν τε καὶ ἀποκρίνεσθαι. (Platon, *Criton*, 50c07-9) « Et si les lois disaient : "Socrate, est-ce là l'accord que nous avons toi et nous, ou bien de suivre les jugements prononcés par la Cité ?" Si nous nous étonnions de ce qu'elles parlent ainsi, elles diraient sans doute [que] Socrate, ne t'étonne pas de nos paroles, mais réponds, puisque tu as l'habitude de procéder par questions et réponses." »

- 40 Enfin, dans certains cas, la sous-phrase introduite par ὅτι intègre un marqueur d'acte énonciatif, comme l'interjection, qui n'appartient pas non plus au schéma syntaxique :

[14] Καὶ ἐγὼ ἀναμνησθεὶς εἶπον ὅτι **Ναὶ μὰ Δία** κινδυνεύομέν γε τὸ μέγιστον τῶν ἀγαθῶν παραλιπεῖν. — Τί τοῦτο; ἢ δ' ὅς. (Platon, *Euthydème* 279c4-6) « Et moi, comme cela me revenait en mémoire, je dis que par Zeus, nous risquons de manquer le plus grand des bienfaits. »

- 41 Comme l'illustre la traduction, certains usages français admettent des interjections pour un DI rendant des échanges oraux, même si cela ne correspond pas à la norme grammaticale du DR<sup>15</sup>.

- 42 On note que les mots-phrases ναί/οὐ et d'autres marqueurs de phrases elliptiques sont possibles pour des sous-phrases en ὅτι représentant des réponses, tout comme en français (*il répondit que oui/non*) :

[15] ... μετὰ ταῦτα, ἔφη, Ὀρόντα, ἔστιν ὃ τι σε ἠδίκησα; ἀπεκρίνατο **ὅτι οὐ**. (Xénophon, *Anabase*, I, VI, 7) « "... ensuite, dit-il, Orontas, ai-je déjà été injuste avec toi en quoi que ce soit ?" il répondit que non. »

- 43 Ces différents usages (emploi, après un subordonnant, d'indexicaux et de marqueurs correspondant à l'énonciation rapportée) sont à la fois cohérents et contribuent à éloigner le fonctionnement apparent du grec de la distinction posée en linguistique générale entre subordonnée et phrase. Une subordonnée ne peut en effet intégrer que le contenu logico-sémantique d'une phrase portée par des marqueurs morphosyntaxiques. Ainsi, d'une part le repérage indexical est intégré dans un seul système, celui de la matrice (énonciation rapportante), d'autre part les interjections ou les structures exclamatives (phrases averbales) sont « filtrées » dans le passage en hypotaxe. C'est le prototype invoqué pour une langue comme le français :

[16]	DD	DI (subordonnée conjonctive)
	<i>Alfred a dit : « Je suis surpris d'apprendre qu'Édouard est un fumeur de havane. »</i>	<i>Alfred a dit qu'il était surpris d'apprendre qu'Édouard était un fumeur de havane.</i>
	<i>Alfred s'est écrié : « Quoi, Édouard, fumeur de havane ! Mon Dieu ! »</i>	<i>?! Alfred a dit / s'est écrié que quoi Édouard, fumeur de havane ! Mon Dieu !</i>

- 44 On aurait là autant d'arguments pour une analyse séparée de cette construction : ὄτι induirait une rupture dans la structure syntaxique unifiée de la phrase, il n'y aurait du coup pas de relation endophorique possible. Pas plus que les adverbes  $\nu\tilde{\nu}\nu$  (cf. l'exemple [9]) ou  $\acute{\epsilon}\nu\theta\acute{\alpha}\delta\epsilon$  (cf. l'exemple [11]) ou les marques verbales, les marques personnelles du DD ne pourraient être cohérentes, et donc coréférentielles avec celles du discours narratif.

#### Critique : distribution et limites du procédé

- 45 On peut par ailleurs émettre une série de réserves ou poser quelques limites à la valeur à donner aux faits ci-dessus.
- 46 Premièrement, il n'est pas dit que cette rupture indexicale ne concerne que les subordonnées conjonctives « complétives ». Le centrage indexical sur la situation rapportée semble possible avec les formes de DR à l'infinitif (c'est le cas de l'exemple [9]), même si l'on est loin de disposer d'exemples aussi nombreux que ceux qui sont attestés avec ὄτι. Il conviendrait en outre d'effectuer une exploration systématique de conjonctives circonstancielles ou de relatives à l'intérieur de segment de DR, quel que soit le type de celui-ci (phrase en ὄτι ou prédicat à l'infinitif).
- 47 Ensuite, un raisonnement ou une analyse s'appuyant sur une description des faits et établissant une équivalence entre deux structures formelles peut être considéré dans un sens comme dans l'autre : si l'on pose qu'une forme  $x$  équivaut à une forme  $y$ ,  $y$  a-t-il nécessairement biunivocité ? En d'autres termes : qu'en est-il de la relation  $d'y \text{ à } x$  ? Donc si tous les cas de ὄτι non conjonctif sont équivalents à un DD correspondant, peut-on dire que n'importe quel type de phrase, intégrable en DD, puisse à son tour être employé aussi librement sans, voire avec, ὄτι ? Cela fonctionne bien avec les phrases assertives et certaines injonctives, mais les corpus ne semblent pas avoir encore fourni de cas à interrogatives totales (questions fermées) ou partielles (questions ouvertes). Les équivalences présentées ci-dessous, entre interrogatives partielles directes et indirectes,

dont certaines sont impossibles en français, sont-elles pour autant admissibles en grec ancien ?

[17]	Interrogation directe	Interrogation indirecte
Alfred <sub>i</sub> se demanda : « Ai-je pris mon <sub>i</sub> chapeau ? »		(i) Alfred <sub>i</sub> se demanda s'il avait pris son <sub>i</sub> chapeau.
		(ii) ? Alfred <sub>i</sub> se demanda ai-je pris mon <sub>i</sub> chapeau ?
		(iii) ? Alfred <sub>i</sub> se demanda qu'ai-je pris mon <sub>i</sub> chapeau ?
Alfred <sub>i</sub> demanda : « Qui a pris mon <sub>i</sub> chapeau ? »		(iv) Alfred <sub>i</sub> demanda qui avait pris son <sub>i</sub> chapeau
		(v) ? Alfred <sub>i</sub> demanda qui a pris mon <sub>i</sub> chapeau ?
		(vi) ?! Alfred <sub>i</sub> demanda que qui a pris mon <sub>i</sub> chapeau ?

- 48 Les interrogatives indirectes constituent un sous-type de vraies phrases subordonnées, non conjonctives. Le tableau [17] illustre les résultats possibles — et impossibles — de l'application de la structure {subordonnant + indexicalité de l'énonciation rapportée}. S'il est clair que le français oral admet, dans certains cas d'interrogative indirecte, un report de la structure directe<sup>16</sup>, les phrases (ii), (iii) (v) et (vi) ne sont pas possibles. En grec, il est clair qu'aucun exemple de structure ὅτι + interrogative (correspondant à (iii) et (vi)) n'est attesté, en revanche, il ne faut pas exclure des emplois du type de (ii) et (v).
- 49 Dans l'état actuel, le domaine d'emploi de ὅτι correspond donc à certains types de phrases, un ensemble beaucoup plus restreint que les cas de figure correspondant au DD, c'est-à-dire tous ceux qui permettent de passer d'un niveau d'énonciation narrante à un autre (énonciation rapportée). La distribution des emplois d'une structure λέγει τοιάδε par exemple, par rapport à ceux de λέγει ὅτι est donc sensiblement différente.
- 50 Il conviendrait de nuancer l'analyse : ὅτι ne peut être un équivalent strict de marqueur de DD et reste un subordonnant qui ne peut justement pas être cumulé avec un autre subordonnant ou un mot interrogatif ouvrant une interrogative (ὅτι). Ainsi dans
- [18] τίς δ' οἶδεν εἰ τὸ ζῆν μὲν ἐστὶ καταναεῖν,  
τὸ καταναεῖν δὲ ζῆν; (Euripide, fragment, cité par Platon, *Gorgias*, 492 e) « Qui sait si vivre ce n'est pas mourir et si mourir ce n'est pas vivre ? »
- 51 L'interrogative, indirecte ou directe, n'admet évidemment pas d'être ouverte par ὅτι/ὡς :
- [18'] \*τίς δ' οἶδεν ὅτι εἰ τὸ ζῆν μὲν ἐστὶ καταναεῖν.  
\*τίς δ' οἶδεν ὅτι ἄρα/ἢ τὸ ζῆν μὲν ἐστὶ καταναεῖν.
- 52 Dans l'interrogative indirecte, c'est εἰ (parfois ἄρα) qui assume la fonction de marquer la sous-phrase comme subordonnée.
- 53 La distribution de ὅτι semble aussi confirmer sa valeur de subordonnant du point de vue de la relation de dépendance entre verbe de la matrice et subordonnée. En grec classique,

la répartition des constructions de DD et DI par rapport aux types de verbes peut être schématisée ainsi :

[19]	DI : φημί, λέγω, οἶδα, etc. + accusatif et infinitif λέγω, ὁμολογῶ, νομίζω + conjonctive (ὅτι/ὥς)	φημί, λέγω, οἶδα, etc. + accusatif et infinitif λέγω, ὁμολογῶ, νομίζω + conjonctive (ὅτι/ὥς)
	DD : Verbe en incise (ἔφην) Verbe (λέγω) + endophorique (τάδε, τοιάδε, τοιαῦτα...)	Verbe en incise (ἔφην) Verbe (λέγω) + endophorique (τάδε, τοιάδε, τοιαῦτα...)

- 54 Tous les verbes n'admettent pas le même type de DR. Des verbes de pensée ou d'opinion comme ὁμολογῶ ou νομίζω construisent régulièrement du DI sous la forme de compléments d'objet (subordonnée conjonctive ou accusatif et infinitif comme en [20]), tandis qu'il n'y a pas d'emplois explicitement au DD.

[20] ὅπου δὲ πρῶτον μὲν αὐτοὶ οἱ κατήγοροι **ὁμολογοῦσι** μὴ ἐκ προνοίας μὴ δ' ἐκ παρασκευῆς **γενέσθαι** τὸν θάνατον τῷ παιδί (Antiphon, *Choreute*, 6, 19) « Pour commencer, l'accusation elle-même admet que la mort du jeune homme n'a pas été préméditée ou préparée. »

- 55 Λέγω / εἶπον admet tous les types de DR, tandis que φάναι soit commande un infinitif, soit est en incise en DD et n'est que rarement associé à des phrases en ὅτι/ὥς. Si donc, lorsque les indexicaux d'énonciation rapportée sont maintenus, ὅτι n'était pas subordonnant, mais une simple borne permettant de passer au DD, on devrait trouver en nombre des emplois illustrant une équivalence du type de [21] pour paraphraser [8] :

[21] \*Ἐγὼ δ' ἔφην **ὅτι** οὐκ ἐγὼ **σε** ἀποκτενῶ...  
\*Ἐγὼ δ' ἔφην **τοιάδε** οὐκ ἐγὼ **σε** ἀποκτενῶ...

- 56 Or ces constructions ne semblent pas être attestées, tandis que l'on a ou peut avoir :

[8] Ἐγὼ δ' εἶπον ὅτι οὐκ ἐγὼ **σε** ἀποκτενῶ...  
[21'] Ἐγὼ δ' εἶπον (**τοιάδε**) οὐκ ἐγὼ **σε** ἀποκτενῶ...

- 57 D'autres paramètres devraient systématiquement être vérifiés dans l'emploi de ὅτι + indexicaux de DD, par exemple le rapport entre la situation d'énonciation rapportante et celle du DR. Il semble, comme c'est le cas dans les exemples [8], [10] [11] [12] [13] et [14], que cet usage soit particulièrement courant dans les cas d'hétérogénéité énonciative : ὅτι relie deux phrases (qu'elles soient en relation d'hypotaxe ou pas...) dont l'indexicalité est indépendante. Par exemple narration historique et situations historiques, dialogue en cours et interventions imaginaires ou citation de discours développés dans un autre cadre. Cela constituerait une valeur textuelle particulière pour ces emplois caractéristiques de ὅτι.

## Logophoricité

### Langues à pronoms logophoriques

- 58 Les problèmes posés par l'emploi d'indexicaux de DD avec ὅτι peuvent aussi être abordés à un autre niveau, du point de vue de l'économie linguistique. Il s'agirait alors de poser la

question de la manière suivante : si ce fonctionnement particulier de ὄτι correspond au franchissement d'une certaine limite — puisqu'il y aurait extension des possibilités expressives de la construction, d'où ambiguïté — cela peut correspondre à un déploiement de moyens par rapport à un problème. Si tel est le cas, à quel type de problème le grec apporte-t-il une solution ?

- 59 C'est là que l'on peut faire référence au problème des relations endophoriques entre indexicaux dans le cadre du discours rapporté. Quelle portée peuvent avoir certains pronoms endophoriques ? Dans une langue comme le français, les anaphoriques peuvent avoir une portée plus ou moins longue, d'où une certaine ambiguïté, comme en :

[22] *Jean a dit à Robert qu'il savait que Clémence l'aimait.*

- 60 À qui fait référence le pronom *le*, complément d'*aimait* ? qui Clémence aime-t-elle, Jean ou Robert ? En théorie, ce type de phrase est grammaticalement parfaitement acceptable, mais problématique du point de vue de l'identification : la référentialité est parasitée par les relations endophoriques.

- 61 C'est maintenant un fait connu qu'au cours des années 1970, l'étude de certaines langues africaines disposant de marqueurs personnels (pronominaux) permettant de désambiguïser ce type de situation, a conduit des linguistes comme Hagège puis Clements<sup>17</sup> à poser l'existence d'une catégorie spécifique de pronoms, appelés *logophoriques*. Ce terme, dont Hagège calque la structure sur *anaphorique*, signifie littéralement que les signes en question commandent une référence en direction de la personne ou de l'entité qui est à l'origine d'un discours ou d'une pensée dont le contenu est rapporté. Si l'on disposait de marqueurs logophoriques en français, toute ambiguïté disparaîtrait pour notre phrase [19]. Par exemple :

[22'] *Jean a dit à Robert qu'il<sub>LOG</sub> savait que Clémence l'aimait.*

- 62 Si le pronom *il* disposait d'une forme logophorique, employée ici, il ne pourrait que renvoyer à l'auteur du discours, en l'occurrence Jean. Le référent du deuxième pronom pourrait à son tour être désambiguïsé, mais l'usage d'une seule forme de logophorique serait peut-être insuffisant :

[22''] *Jean a dit à Robert qu'il savait que Clémence l'<sub>LOG</sub> aimait.*

- 63 En effet, l'enchâssement de deux propositions exprimant des points de vue imbriqués permet de savoir que « celui qui sait » (*il savait*) n'est pas Jean, donc probablement Robert, mais empêche de décider si Clémence aime celui qui sait (Robert ?) ou la source du discours (Jean).
- 64 Pour synthétiser, on peut dire que le prototype de pronom logophorique dans les langues africaines renvoie au locuteur du DR, grammaticalement sujet, et souvent, mais pas exclusivement, de troisième personne<sup>18</sup>. Mais les choses se compliquent dans toutes les directions en fonction des types de langues et des degrés de logophoricité.

## Exportation de la notion

- 65 La notion de logophoricité a connu un vif succès en typologie, entre autres parce qu'on a commencé à chercher systématiquement, avec plus ou moins de succès, quelles marques, quels morphèmes pouvaient avoir un fonctionnement logophorique dans des langues typologiquement variées. Les langues disposant d'une classe de morphèmes logophoriques spécifiques sont une minorité, en revanche on s'accorde à reconnaître une affinité entre logophoricité et marqueurs de réflexivité dans un ensemble plus étendu de

systèmes. Parmi les cas les plus connus on peut citer le pronom japonais 自分 *zibun*<sup>19</sup>, le latin *se*<sup>20</sup>, toujours à la troisième personne.

66 Pour le grec ancien, une analyse comparable est possible avec le pronom ἔ :

[23] Οἱ δ' αὖ Κερασούντιοι... σαφῶς νομίζοντες ἐπὶ σφῶς ἕσθαι, φεύγουσι δρόμῳ καὶ ἐμπίπτουσιν εἰς τὴν θάλατταν. (Xénophon, *Anabase*, V, 7, 25)<sup>21</sup> « Les gens de Cérasonte<sub>i</sub>... pensant que, de toute évidence, on marchait contre eux<sub>i</sub>, fuient en courant et se jettent dans la mer. »le

67 D'une manière comparable au pronom *se* latin, la forme de réfléchi σφῶς opère un retour non pas sur l'agent du procès (ἕσθαι), mais sur la source du discours rapporté, les habitants de Cérasonte.<sup>22</sup>

68 Ce qui caractérise ces différents fonctionnements logophoriques, c'est l'usage soit d'un marqueur spécifique (les langues africaines fournissant le prototype), soit éventuellement d'un marqueur commun à un autre type de référence (comme pour le réfléchi en japonais, en latin, en grec ancien), sans changement de personne, puisqu'on reste à la troisième personne du singulier ou du pluriel : le strict cadre de l'indexicalité est maintenu de manière stable. Il semble donc que l'on doive bien distinguer deux choses :

- le principe de logophoricité, c'est-à-dire le fait que soit indiqué le rôle ou la position énonciative (locuteur, destinataire) des référents représentés dans un discours rapporté ;
- les moyens, plus ou moins grammaticalisés, employés pour permettre un fonctionnement logophorique.

69 La proposition qui est faite est évidemment qu'avec ὅτι, le grec ancien peut, tout en gardant un cadre de subordination qui est formellement et fonctionnellement valide jusqu'au subordonnant lui-même, intégrer le maximum des éléments indexicaux qui impliquent locuteur et destinataire, par rapport au principe de logophoricité. Pour cela, il n'utilise ni morphologie distincte, ni marqueurs réfléchis, les innovations proprement logophoriques étant limitées à la troisième personne. Il aurait alors simplement recours à un usage « absolu » des repères indexicaux correspondant à l'énonciation de la situation rapportée. Il ferait alors se succéder deux indexicalités et les marques correspondantes. En l'absence de matériel morphosyntaxique spécifique, le repérage des marqueurs de la subordonnée de DR conserverait une part d'ambiguïté comparable à celle que l'on observe à la troisième personne en français dans des énoncés logophoriques comme [22].

70 En terme d'économie, le recentrage énonciatif sur la situation de DR est moins ambigu que l'intégration dans un seul système, qui « écrase » tous les repères personnels à la troisième personne. Au lieu de dire :

[24] *Untel a dit qu'il était d'accord avec ce qu'il disait à son propos.*

71 — phrase dans laquelle trois ambiguïtés sont à lever quant à l'identification des personnes désignées par les formes *il* et *son* —, il apparaîtra plus clair de dire littéralement, comme en grec :

[24'] *Untel a dit que je suis d'accord avec ce que tu dis à son propos.*

72 Pour cette phrase, il ne reste plus qu'à décider si le système du DR est intégré ou non avec celui de l'énonciation rapportante.

## Logophores et « monstres » de Kaplan

73 Ce qui apparaît comme une solution à moyens constants constitue un exemple de violation du système d'indexicalité du modèle logico-sémantique de Kaplan (1989), qui

définit les indexicaux comme directement référentiels, parce que dépendant seulement des conditions dans lesquelles est accompli l'acte de discours. Chez Kaplan, un opérateur qui permettrait d'embrayer (*shift*) différemment l'indexicalité de ces pronoms est qualifié de « monstre ». On sait, en particulier depuis Schlenker (2003) que de tels « monstres » existent dans les langues naturelles<sup>23</sup>, notamment avec l'exemple de l'amharic qui dit littéralement « Jean<sub>i</sub> dit que je<sub>i</sub> suis un héros » pour dire « Jean dit qu'il est un héros » :

[25] (3) *Situation to be reported: John says: 'I am a hero'.*

a. *Amharic (lit.) : John<sub>i</sub> says that I<sub>i</sub> am a hero.*

b. *English : John<sub>i</sub> says that he<sub>i</sub> is a hero/\*John<sub>i</sub> says that I<sub>i</sub> am a hero.<sup>24</sup>*

- 74 Notre ὅτι est donc un de ces opérateurs, un « monstre » au sens de Kaplan, qui peut conférer à tous les marqueurs indexicaux une valeur logophorique : ils ne sont alors cohérents et interprétables que parce qu'ils sont « embrayés » relativement à la situation d'énonciation du DD.
- 75 Si l'on admet cette proposition, reste à rendre compte du fait que ὅτι puisse avoir une double valeur : tantôt conjonctive, tantôt « monstrueuse ».

## Hypothèse pour la désambiguïsation

- 76 À partir de la description des faits et des théories avancées au niveau de la typologie des langues, on peut donc faire les propositions suivantes, en tenant compte des données actuellement disponibles pour le grec attique classique (prose).

### Puissance de subordination de ὅτι

- 77 Le marqueur ὅτι est un opérateur de subordination, c'est-à-dire que sa forme unique n'est pas nécessairement incompatible avec les deux valeurs qui correspondent à deux indexicalités pour la portion de discours rapporté qui suit la conjonction.

### Double fonctionnement

- 78 Le marqueur ὅτι peut avoir deux fonctionnements différents : soit il intègre les indexicaux qui le suivent dans un seul et même système avec ceux qui le précèdent (système de la phrase matrice), soit il fait fonctionner les indexicaux de la phrase qu'il introduit comme logophores (de la personne source du DR) et il peut englober les formes qui contribuent à la construction du référent logophorique en marquant notamment les actes discursifs qui lui correspondent : apostrophe (destinataire) ; expression de l'injonction (locuteur et destinataire) ; interjection (locuteur).

### Désambiguïsation

- 79 Enfin, il semble que le fonctionnement logophorique dépende de la relation entre discours narratif et DR. L'outil subordonnant ὅτι construirait la logophoricité en cas d'hétérogénéité de situations énonciatives. Autrement dit, lorsque la relation interlocutive est différente, parce que l'un des participants change, ὅτι permettrait de passer de l'une à l'autre sans qu'il y ait risque d'ambiguïté. La compensation serait donc d'ordre contextuel. On trouve ainsi plus facilement des exemples de ὅτι « monstre »

logophorisant en contexte narratif, c'est-à-dire en « énonciation historique » (historiens ou dialogues platoniciens narrés, par exemple) qu'en énonciation discursive, où il y aurait conflit entre l'indexicalité de la phrase matrice et celle de la phrase subordonnée.

## Vers une conclusion

- 80 Rouvrir le dossier des formes de DR à base de subordonnées en grec ancien ne nous invite pas seulement à proposer une analyse alternative, fondée sur la description des faits, parce que la conception d'un outil subordonnant qui devient tellement libre qu'il abolit la relation d'hypotaxe semble simplificatrice ou, à tout le moins, peu satisfaisante. Cela semble nécessaire surtout pour respecter un principe simple d'économie dans la relation entre signifiant et signifié : ὅτι ne serait pas plus un équivalent des deux points des langues modernes qu'il n'est interchangeable avec les constructions non subordonnantes existant déjà en grec ancien pour le DD. La distribution des emplois ne correspond pas.
- 81 Ce fonctionnement du grec appartient certes au système d'une langue qui multiplie les structures hybrides en discours et même en *langue*. Au cours de son développement, la prose littéraire présente de plus en plus de textes énonciativement hétérogènes et comportant des segments rapportés de plus en plus longs. Très nombreux sont les exemples de glissement, parfois au sein d'une phrase de taille moyenne, d'une construction à l'autre<sup>25</sup>. Il est manifeste que les emplois de ὅτι se développent dans un système riche en formes intermédiaires ou mixtes. Les langues modernes, à l'origine du modèle servant au départ à la description du DR, connaissent elles-mêmes, des structures formellement similaires, mais de distribution différente. Ainsi, l'usage de ce que l'on appelle désormais le « discours direct avec *que* » est caractéristique des corpus de la presse écrite, preuve que ce type de signifiant se développe par rapport à des contraintes et des besoins langagiers spécifiques. On peut citer des exemples très similaires en français et en anglais :
- [25] « Ainsi Claudine, 27 ans, estime **que** "ce n'est pas nous qui allons pâtir du désengagement de l'État, mais les enfants" » (Libération)<sup>26</sup>
- [26] « McCartney said in a statement posted on his website **that** Stella "makes non-leather shoes that Natalie buys, so I just thought, 'Well, I'll ring her up and just see if she'll do it.' So I rang her up and said, 'Hey, I'm Stella's dad!' » (Herald Tribune, 25 mai 2007)
- 82 Enfin, et peut-être surtout, en définissant un fonctionnement spécifique de ὅτι logophorisant, on se permet de poser la question de l'interprétation ou de la désambiguïsation qui va avec et du coup de tenter d'y répondre. En maintenant ὅτι logophorisant comme ayant une valeur propre par rapport aux autres modes de décrochages énonciatifs disponibles pour le DR, l'introduction de la logophoricité apparaît plus comme une solution à un problème général, qui n'est même pas propre au grec ancien, que comme une énigme ou une singularité.

## BIBLIOGRAPHIE

- Anderson S. R. & Keenan E. L. (1985), « Deixis », in Shopen M. (ed.) *Language Typology and Syntactic Description 3: « Grammatical Categories in the Lexicon »*, Cambridge.
- Authier-Revuz J. (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73, 98-111.
- Authier-Revuz J. (1993), « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale* 56, 10-15.
- Benveniste É. (1956), « La nature des pronoms », repris dans (1966) *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- Bers V. (1997), *Speech in Speech: Studies in incorporated Oratio recta in Attic Drama and Oratory*, Lanham, MD.
- Bizos M. (1947), *Syntaxe grecque*, Paris, Vuibert.
- Bonifazi A. (2009), « Discourse Cohesion Through Third Person Pronouns. The Case of *κεῖνος* and *αὐτός* in Greek », in S. Bakker & G. Wakker (dir.), *Discourse Cohesion in Ancient Greek*, 1-19, Leiden & Boston, Brill.
- Charaudeau P. & Maingueneau D. (dir.) (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Clements G. N. (1975), « The Logophoric Pronoun in Ewe: Its Role in Discourse », *Journal of West African Languages* 10, 141-177.
- Coulmas F. (1986), « Reported Speech: Some General Issues » in Coulmas F. (éd.), *Direct and Indirect Speech*, 1-28, Berlin-New York-Amsterdam, Walter de Gruyter.
- Creissels D., Crespo E., Conti L., Maquieira H. (2003), (*Sintaxis del griego clásico*, Madrid.1995), *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
- Dendale P. & Tasmowski L. (1994), « Présentation. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir », *Langue française* 102, 3-7.
- Gildersleeve B. L. (1906), « Notes on the Evolution of Oratio Obliqua », *American Journal of Philology* 27-2, 200-208.
- Givón T. (1984), *Syntax. A Functional-Typological Introduction*, 1, Amsterdam-Philadelphia.
- Güldemann T. & Von Roncador M. (éd.) (2002), *Reported Discourse: A Meeting Ground for Different Linguistic Domains*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins.
- Hagège C. (1974), « Les pronoms logophoriques », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* LXIX, I, 287-310, Paris, Klincksieck.
- Humbert J. (1960), *Syntaxe grecque*, Paris, Klincksieck.
- Israel, D. & Perry, J. (1996), « Where Monsters Dwell » in *Logic, language, and computation* 1, Jerry Seligman & Dag Westerståhl (éd.), Stanford.
- Kaplan D. (1977/1989), « Demonstratives », in Almog, J., Perry, J. & Wettstein H. (éd.), *Themes from Kaplan*, 481-563, Oxford, University Press.
- Kieckers E. (1916) « Zur oratio recta in den indogermanischen Sprachen II », *Indogermanische Forschungen* 36, 1-69.

- Kuno S. (1972), « Pronominalization, Reflexivization, and Direct Discourse », *Linguistic Inquiry* 3, 161-195.
- Kuroda S. (1973), « On Kuno's Direct Discourse Analysis of the Japanese Reflexive Zibun », *Papers in Japanese Linguistics* 2, 136-147.
- Maier E. (2012), « Switches between Direct and Indirect Speech in Ancient Greek », *Journal of Greek Linguistics* 12, 118-139.
- Mendez-Dosuna J. V. (1999), « La valeur de l'optatif oblique grec : un regard fonctionnel-typologique » in B. Jacquino (dir.), *Les complétives en grec ancien. Actes du colloque de Saint-Étienne (2-5 septembre 1998)*, « Mémoires du Centre Jean Palerne » 18, 331-352, Saint-Étienne, PUSE.
- Nicol F. (1995), « Liage à longue distance et logophoricité en attique du Ve siècle » in J. Guéron (éd.), *Rencontres : Études de syntaxe et de morphologie*, 171-188, Paris-X.
- Pitavy J.-C. (2014), « Direct/Indirect Discourse », in Georgios K. Giannakis (éd.), *Encyclopedia of Ancient Greek Language and Linguistics*, Brill (en ligne).
- Pompei A. (2002), « Riflessivi indiretti in latino e logoforicità », *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata* 2002-3, 398-446.
- Ragon E. & Dain, A. (1961), *Grammaire grecque*, Paris, De Gigord.
- Reuland E. (1997) « Logophoricity as orientation », *Yearbook, Utrecht Institute of Linguistics OTS*.
- Riegel M., Pellat J.-C. & Rioul R. (2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Riboni C. (1993), *Recherches sur la théorie du liage : applications en latin*, thèse Paris-III, Lille, Atelier national de Reproduction des Thèses.
- Rijksbaron A. (2002), *The Syntax and Semantics of the Verb in Classical Greek. An Introduction*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Rosier L. (2002), « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué », *L'Information Grammaticale* 94, 27-32.
- Schlenker P. (2003) « A Plea for Monsters », *Linguistics and Philosophy* 26, 29-120.
- Schwyzer E. & Debrunner A. (1939-71), *Griechische Grammatik*, Munich, Beck.
- Tuomarila U. (2000), *La citation mode d'emploi : sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Helsinki, Academia scientiarum fennica.

## ANNEXES

### Bibliographie

## NOTES

1. Ce texte correspond à la version largement remaniée d'une communication présentée lors du colloque de Rome *International Conference on Linguistics and Classical Languages* (17-19 février 2011). Je tiens à remercier Sandrine Coin-Longeray et Bernard Jacquino, à qui je dois les améliorations apportées au texte publié dans ces pages.
2. Cf. Benveniste (1956 : 251s.).

3. La confusion est fréquente, au niveau théorique ou terminologique, entre *discours rapporté* et *discours indirect*. Certains opposent ainsi — par exemple, pour le grec, Rijksbaron (2002 : 51) — simplement DR (c'est-à-dire DI) à DD.
4. On peut bien sûr parler, avec la tradition grammaticale, qui fait du SN à l'accusatif un « sujet », de « proposition infinitive », mais en pareil cas, on rapproche ce type de nominalisation d'un noyau de phrase dont il n'est pas apte à jouer le rôle.
5. On ne fera pas le détail ici des interrogatives indirectes, qui correspondent aussi à du DI de type « phrastique ». Voir plus bas (1.2.2. et [17]) le lien entre les interrogatives et le rôle de la conjonction.
6. On aura toutes les réserves possibles oncernant la notion de « fidélité » du DD, qui domine le discours grammatical d'une certaine tradition scolaire, et a fortiori aussi celle du DI. Cette conception très répandue ne sera pas discutée ici, bien que dans les termes, le DR ne nécessitant aucunement un discours effectivement produit, elle ne présente aucune solidité. Voir Authier-Revuz (1993).
7. Exemple emprunté à Riegel et al. (2009 : 574). La « concordance des temps » domine les usages du français classique, notamment pour les tiroirs du passé du subjonctif (imparfait, plus-que-parfait) et déborde largement le strict cadre du discours rapporté.
8. Cf. Mendez-Dosuna (1999), pour qui l'optatif oblique ne marque ni la subordination, ni la distance temporelle, mais la distance modale. L'évidentialité caractérise l'ensemble des marques qui, dans l'énoncé, indiquent si l'information transmise provient de l'énonciateur lui-même (perception, inférence) ou est empruntée à autrui. Cf. Dendale & Tasmowski (1994).
9. Pour ne faire qu'évoquer la question ici, il semble qu'il y ait plus de langues qui ne connaissent pas la « concordance des temps » dans le discours rapporté que de langues qui appliquent un « débrayage » comme le français ou le grec ancien (l'optatif oblique n'étant qu'une possibilité et procédant différemment de ce que l'on observe en français).
10. Mais l'on sait que l'adverbe *vũv* ne correspond pas nécessairement à un centrage temporel sur la situation d'énonciation. Sa valeur de repère s'applique à ce dont on peut dire « c'est le cas », à un instant *t* (quelle que soit l'époque, avec une valeur comparable aux marqueurs français en l'occurrence, dans ces conditions), par opposition à ce qui n'est pas considéré comme tel. D'où des emplois comme « Ἄλλ' ἔγωγε ἰκανῆν νομίζω καὶ *vũv* δίκην ἔχειν, εἰ οὗτοι δοῦλοι ἔσσονται ἀντ' ἐλευθέρων » (Xénophon, *Anabase*, 7, 4, 24) « Pour ma part je pense que *dans ces conditions* ils seront suffisamment punis si d'hommes libres qu'ils étaient ils deviennent esclaves ».
11. Maier (2012 : 123) qui lui-même reprend cet exemple à Kieckers (1916).
12. « Nicht selten aber wurde selbst das Subjekt und die Person unverändert beibehalten, so dass die abhängige Rede gänzlich den Charakter der unabhängigen annimmt, die Abhängigkeit des Nebensatzes von dem Hauptsatze aber nur durch die Konjunktion ὅτι (selten ὡς) die alsdann die Stelle unseres Kolons als Aufführungszeichens vertritt, angezeigt wird. » (§551)
13. « Oft tritt aber seit der attischen Prosa auch bei der Unterordnung durch ὅτι die Personenverschiebung (und überhaupt die indirekte Redeweise) nicht ein (,ὅτι recitativum') » Schwyzer & Debrunner (1939-71 : 638).
14. Par exemple, outre les grammaires de langue allemande ou le dictionnaire Liddell-Scott (s. v. ὅτι, en (II) où ὅτι est présenté comme employé « where we use no Conj. and put inverted commas ») pour les ouvrages de langue française, on peut citer Bizos (1947 : 95) : « [...] la conjonction n'a plus que la valeur des deux points français » (italiques d'origine) et Ragon & Dain (1961 : 227) « Le grec va jusqu'à employer parfois dans le discours indirect la même personne que dans le discours direct : ὅτι équivaut alors à nos deux points ».
15. Certaines interjections sont possibles après le subordonnant de DI. Cet usage oral est rendu dans certains dialogues de romans : « Ça alors, dit le barman, Faudrait savoir, reprend la jeune femme, qu'est-ce que vous voulez de moi à la fin ?, et il dit que **bon dieu** rien du tout il ne veut

rien du tout sauf qu'elle arrête de faire du scandale... » (Jean-Luc Benoziglio, *La boîte noire*, 1974, p. 116) ; « Quand elle monta son escalier, qu'elle se retourna vers lui une dernière fois avec son visage de pauvre idiot qui croit au bonheur, il se répéta que **bon sang**, à lui non plus personne ne faisait de cadeau, que sa mère aussi son fumier de père l' avait prise pour une gourde... » (Sébastien Japrisot, *La Dame dans l'auto*, 1966, p. 114) ; « Il hurle : - Laisse, Geneviève, je prends dans ma chambre ! et se reculotte précipitamment, fonce dans sa piaule, dérape sur la descente de lit, hurle que **Merde ! Merde, à la fin !** décroche. (Anne Vergne, *L'innocence du boucher*, 1984, p. 141).

16. On entend par exemple en français parlé *Je sais pas c'est qui*, qui ne laisse aucun doute sur le statut de constituant de l'interrogative de forme directe, contrairement à *Dis-moi c'est où* pour lequel *dis-moi* peut être analysé comme marqueur pragmatique, malgré son contour intonatif.

17. Cf. Hagège (1974) et Clements (1975).

18. La troisième personne est celle qui est le plus richement dotée dans les systèmes logophoriques. L'ewé, étudié par Clements (1975), dispose d'une forme de logophorique pour le destinataire.

19. Cf. Hagège (1974) et plus spécialement les travaux de Kuno (1972) et Kuroda (1973).

20. Cf. Riboni (1993) ; Pompei (2002).

21. Exemple emprunté à Humbert (1960 : 91).

22. Une interprétation logophorique a aussi été proposée pour certains emplois du pronom αὐτός, cf. Bonifazi (2009). Sur l'importation de la logophoricité en grec classique, cf. en outre Nicol (1995).

23. Kaplan considère comme « monstres » ce qui semble contredire sa théorie. Cf. Schlenker (2003 : 40) : « If he had selected an attitude operator (e.g., 'John believes that. . .') instead of 'in some contexts. . .', and if he had looked at Amharic instead of English, or alternatively if he had stuck to English but looked at a different indexical ('two days ago' instead of 'I'), he would have seen that monsters do exist. »

24. Exemples de Schlenker (2003 : 31).

25. Cf. exemple [10] et d'autres emplois cités par Maier (2012).

26. Exemple cité par Rosier (2002 : 31), repris à Tuomarla (2000 : 155).